

## RAPPORT FINANCIER 2019<sup>1</sup>

### Introduction

Le rapport du présent exercice confirme la tendance positive des dernières années en matière de régularisation financière de la Commission, bien que la situation préoccupante du fonds de roulement persiste, comme le secrétariat l'a alerté.

### 1. Rapport de l'auditeur- exercice 2018

Le cabinet d'audit BDO Auditores, S.L., nouveau cabinet d'audit sélectionné, a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2018.

Conformément à l'article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport de l'auditeur au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2019 (Circulaire ICCAT # 419 AF/19). Le rapport de l'auditeur comprend les états budgétaires de l'ICCAT : bilan, composition et solde du fonds de roulement, dépenses budgétaires et extrabudgétaires, revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, situation des contributions des Parties contractantes et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2018. Il convient de souligner que le bilan, à la clôture de l'exercice 2018, dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 5.873.003,18 euros, qui comprenaient 697.504,77 euros disponibles dans le fonds de roulement (ce qui représente 18,27% du budget), 3.825.306,13 euros disponibles dans les fonds fiduciaires, les provisions de dépenses (97.755,18 euros), les dettes pour achats ou prestations de service (489.394,13 euros), les versements en attente d'application (6.948,12 euros), les frais de l'exercice 2019 payés à l'avance (40.335,31 euros), les paiements en instance d'application (16.582,78 euros), les montants exigibles des fonds fiduciaires (482,62 euros) et les versements anticipés au titre de contributions futures (813.495,56 euros).

À la clôture de l'exercice 2018, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2018 et aux années antérieures) s'élevait à 1.584.761,91 euros.

### 2. Situation financière de la seconde moitié du budget biennal - exercice 2019

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2019 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire de l'exercice 2019, d'un montant de 4.008.554,99 euros, a été approuvé par la Commission à sa 21e réunion extraordinaire (Dubrovnik, Croatie, 12-19 novembre 2018).

L'état financier 2 présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes au 25 octobre 2019.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.253.639,33 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Angola (18.679,58 euros), Brésil (212.821,57 euros), Cabo Verde (293.167,43 euros), Curaçao (128.250,56 euros), Égypte (19.259,61 euros), Ghana (157.956,44 euros), Grenade (4.713,12 euros), Guinée équatoriale (65.805,02 euros), République de Guinée (228.778,99 euros), Guinée Bissau (5.228,94 euros), Honduras (102.269,83 euros), Liberia (8.057,02 euros), Libye (24.203,57 euros), Mauritanie (24.694,72 euros), Namibie (73.422,50 euros), Nigeria (11.374,35 euros), Panama (191.715,85 euros), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (24.136,13 euros), Sao Tomé et Príncipe (115.109,50 euros), Sénégal (52.804,93 euros), Sierra Leone (34.134,56 euros), Afrique du Sud (32.391,23 euros), Syrie (3.638,15 euros) et Venezuela (287.478,23 euros); la contribution extrabudgétaire du Honduras (14.937,00 euros) et de la Gambie (1.784,19 euros); ainsi que la dette du Bénin (50.508,83 euros) et de Cuba (66.317,48 euros), qui ne sont plus Parties contractantes à l'ICCAT.

<sup>1</sup> Données rapportées au 25 octobre 2019.

L'état financier 3 présente la liquidation budgétaire des dépenses, au 25 octobre 2019, ventilée par chapitre.

### **Dépenses budgétaires**

Au total, 68,58% du budget approuvé par la Commission a été dépensé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

**Chapitre 1 – Salaires :** Les frais correspondant aux salaires et émoluments de 20 membres du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : dix fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif, un Responsable administratif et financier, une chef du Département d'application, deux Coordinateurs d'application, une gestionnaire VMS (un mois) et quatre traductrices du département des publications), un fonctionnaire de la catégorie des services généraux (une personne chargée du courrier et des photocopies) et neuf employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (deux traductrices du département des publications, une assistante d'application, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, deux assistants administratifs et une comptable et une aide-comptable).

Au cours de l'année 2019, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des salaires et des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes en vigueur des salaires pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Plan de retraite Van Breda/CIGNA. De plus, ce chapitre inclut les coûts de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, et indemnité d'affectation des fonctionnaires non résidents (article 14), les frais de prise de poste de la nouvelle gestionnaire du système VMS conformément aux Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT : frais de voyage depuis le lieu d'origine (article 11) et indemnité d'installation (article 12).

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.314.120,20 euros et représentent 76,05% du montant budgétisé.

**Chapitre 2 – Voyages:** Les dépenses à charge de ce chapitre du budget (22.167,82 euros, soit 83,59% du montant budgétisé) correspondent aux frais de déplacement et de séjour occasionnés par la participation du Secrétariat à neuf réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux.

**Chapitre 3 – Réunions de la Commission :** Les dépenses à charge de ce chapitre à hauteur de 25.188,10 euros (soit 15,43% du montant budgétisé) correspondent aux voyages réalisés pour la préparation de la réunion de la Commission à Curaçao, Valence et Palma de Majorque et aux frais de voyage d'une partie du personnel du Secrétariat qui prendra part à la réunion de 2019.

**Chapitre 4 – Publications.** Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 12.382,65 euros (44,14% du montant budgétisé) et correspondent aux frais de reproduction de documents (5.531,32 euros) et de location des photocopieuses (6.851,33 euros).

**Chapitre 5 – Équipement de bureau:** Au 25 octobre 2019, les dépenses à charge de ce chapitre correspondaient à deux fauteuils, une table et quatre chaises et un microonde (3.394,29 euros) (22,18% du montant budgétisé).

**Chapitre 6 – Frais de fonctionnement:** Les frais à charge de ce chapitre se chiffrent à 81.890,37 euros, soit 57,35% du montant budgétisé) et correspondent au matériel de bureau (11.487,68 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (6.406,53 euros) ; au service de téléphone (14.362,94 euros), au service de télécopie (739,01 euros) ; aux frais bancaires (1.230,89 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (15.635,47 euros) ; aux assurances (1.836,18 euros), au nettoyage (20.253,51 euros); à la maintenance du bureau (2.385,16 euros), à d'autres frais tels que la location des garages, etc. (4.703,90 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (2.849,10 euros).

**Chapitre 7 - Frais divers.** Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 1.789,19 euros, soit 23,08% du montant budgétisé.

**Chapitre 8 - Coordination de la recherche :** Au 25 octobre 2019, les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 968.767,02 euros (72,32% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Salaires:* Ce sous-chapitre comprend les salaires et émoluments de dix membres du personnel du Secrétariat : huit fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un Secrétaire exécutif adjoint, un chef du département de la recherche et des statistiques, un analyste des données halieutiques, une experte en dynamique des populations, un coordinateur des prises accessoires, un biostatisticien, un gestionnaire du programme VMS (7 mois), un programmeur de bases de données et expert en technologie de l'information et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données-webmaster et un technicien en programmation).

Les observations formulées au chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2019 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la Sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais au titre de subsides pour études des fonctionnaires visés par l'article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, ainsi que les frais de déplacement jusqu'au pays d'origine des fonctionnaires engagés au niveau international, tel que stipulé à l'article 27 des Statuts et Règlement du personnel.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 816.513,13 euros.

- b) *Missions pour l'amélioration des statistiques :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (22.299,93 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du Secrétariat à cinq réunions de l'ICCAT et trois réunions d'autres organismes.
- c) *Statistiques-Biologie :* les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent aux drapeaux d'inspection, à la rénovation de licences et à l'achat de marques (17.056,66 euros).
- d) *Informatique :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (42.325,29 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.
- e) *Maintenance de la base de données :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (20.899,77 euros) correspondent à la maintenance d'une station de stockage hautes performances, de licences annuelles, de programmes spécifiques pour les statistiques, de service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.
- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (23.822,61 euros) correspondent aux cotisations pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.
- g) *Réunions scientifiques (SCRS inclus) :* Les frais à charge de ce sous-chapitre (25.849,63 euros) correspondent aux frais découlant de la tenue des réunions organisées au Secrétariat et de la réunion annuelle des groupes d'espèces du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) tenue à Madrid. Ce montant inclut les pauses-café, les frais du personnel et les heures supplémentaires du Secrétariat, ADSL, le matériel et le transport.

h) *Frais divers* : Aucun frais n'a été réalisé au titre de ce chapitre.

**Chapitre 9 – Contingences** : aucun frais n'a été réalisé au titre de ce chapitre.

**Chapitre 10 – Fonds de cessation de service** : L'intégralité des frais budgétisés (61.710,00 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

**Chapitre 11 – Programmes de recherche** : Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 150.000,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans le sous-chapitre suivant :

a) *Programme stratégique pour la recherche* : les Parties contractantes ont financé un budget de 150.000,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 24 du présent rapport).

**Chapitre 12 – Application**. Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 1.864,30 euros (0,75% du montant budgétisé) et correspondent à une partie de la mise à jour de la version de THEMIS pour le système VMS de l'ICCAT.

**Chapitre 13 – Voyages**. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 105.676,28 euros (116,77% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Voyages des Présidents de l'ICCAT* : ce sous-chapitre inclut les frais de voyage du Président du SCRS pour participer aux réunions de l'ICCAT (23.737,06 euros), du Vice-Président du SCRS (3.890,07 euros) et du Président de l'ICCAT (6.049,15 euros).
- b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)* : ce sous-chapitre inclut le financement de l'ICCAT au fonds spécial pour la participation aux réunions qui a été approuvé en 2018, et qui s'élève à 72.000,00 euros.

### **Dépenses extrabudgétaires**

Les frais extrabudgétaires réalisés jusqu'au 25 octobre 2019 s'élèvent à 699.421,14 euros et sont détaillés au point 24 du présent rapport.

Outre les frais des réunions intersessions, cette rubrique inclut une partie des frais de voyage du premier Vice-président de l'ICCAT (306,79 euros) pour la réunion de la Commission de 2019.

Cette rubrique inclut également les frais encourus en 2019 correspondant aux différences de change négatives (1,15 euros) et au financement du Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP) (73.100,90 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission au 25 octobre 2019.

### **Revenus budgétaires**

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Nombre de Parties contractantes				Contributions		
	Total	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	9	8	0	1	2.505.346,86	2.377.096,31	94,88
B	4	1	0	3	481.026,60	91.302,97	18,98
C	21	14	2	5	841.796,55	463.988,82	55,12
D	18	5	0	13	180.384,97	50.133,87	27,79
TOTAL	52	28	2	22	4.008.554,98	2.982.521,97	74,40

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2019 s'élevaient à 2.982.521,97 euros, ce qui représente 74,40% du budget. Vingt-huit Parties contractantes sur les 52 comprises dans ledit budget ont versé la totalité de leur contribution (Albanie, Algérie, Barbade, Belize, Canada, République populaire de Chine, Corée, Côte d'Ivoire, El Salvador, États-Unis, France (St Pierre et Miquelon), Philippines, Gabon, Guatemala, Islande, Japon, Maroc, Mexique, Nicaragua, Norvège, Royaume-Uni (territoires d'outre-mer), Russie, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union européenne, Uruguay et Vanuatu). Le Ghana a payé 30,97% (70.859,17 euros) et le Sénégal 9,80% (5.734,71 euros).

Les contributions au budget ordinaire de 2019 en instance de versement par les Parties contractantes au 25 octobre 2019 s'élèvent à 1.026.033,01 euros, soit 25,60% de celui-ci.

Les versements anticipés reçus en 2018 de l'Albanie (5,00 euros), du Ghana (70.859,17 euros), du Guatemala (0,01 euros) et de la Corée (18,00 euros) ont été appliqués au paiement partiel de leurs contributions au titre de 2019. Le versement anticipé du Gabon de 54.440,60 euros a été appliqué au paiement total de sa contribution au titre de 2019, avec un solde en sa faveur de 40.301,24 euros, qui sera appliqué au paiement de futures contributions. En outre, un nouveau versement anticipé a été reçu du Guatemala (0,01 euros) qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

### ***Revenus extrabudgétaires***

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 1.169.743,07 euros. Ces revenus comprennent : les cotisations des observateurs et la contribution volontaire du Taipei chinois (International Seafood Sustainability Foundation, Federation of Maltese Aquaculture Producers, Anatum, Université de Caroline du Nord, Defenders of Wildlife, Europêche, Blue Resources Trust, Togo, Stockholm Resilience Centre, Pew Charitable Trusts, World Wildlife Fund, The Ocean Foundation, Marine Stewardship Council, The International Pole & Line Foundation, Asociación de Pesca, Comercio y Consumo Responsable del Atún Rojo et Suriname) (16.580,66 euros) et la contribution volontaire du Taipei chinois (100.000,00 euros).

Ces revenus comprennent également les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements (10.000,00 euros), Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (42.288,46 euros), Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) (20.000 euros), Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) (11.853,10 euros) et Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP) (165.382,77 euros).

De plus, ces revenus comprennent également les revenus perçus au titre d'intérêts bancaires (1.142,34 euros), le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (16.055,99 euros), les revenus perçus de l'Union européenne pour la réunion intersessions de la Sous-commission 1 de 2018 (16.364,22 euros), pour la réunion annuelle de la Commission de 2018 (161.075,53 euros), pour la réunion du Groupe de travail conjoint sur les prises accessoires des ORGP thonières de 2019 (140.000,00 euros) et pour la réunion intersessions de la Sous-commission 1 et de la Commission de 2019 (469.000,00 euros).

### ***Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés***

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 358.939,79 euros et correspondent à des contributions aux budgets antérieurs versées par l'Angola (18.176,68 euros), Cabo Verde (61.177,72 euros), Curaçao (122.148,65 euros), Panama (117.049,58 euros), Sénégal (40.000,00 euros) et Royaume-Uni (territoires d'outre-mer) (387,16 euros).

L'état financier 5 présente la composition et le solde du fonds de roulement qui présente un solde comptable positif de 1.760.338,24 euros (soit 43,91% du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (697.504,77 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (233.571,75 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (470.321,93 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (358.939,79 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2019 s'élève à 1.302.011,53 euros (cf. état financier 3). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2019 serait un solde comptable positif de 458.326,71 euros (11,43 % du budget).

L'état financier 6 présente le cash flow de l'exercice 2019, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'état financier 7 présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 7.213.800,63 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (1.760.338,24 euros) ainsi qu'au montant disponible dans le fonds de cessation de service (185.125,35 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2018-2019 (294.463,58 euros) et 2019-2020 (443.863,97 euros), au montant disponible dans le Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (phases I-VIII) (78.557,90 euros) et phase IX (- 6.892,77 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (2.359.912,21 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (111.345,12 euros), au montant disponible dans le Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (64.052,95 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - États-Unis (296.099,02 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités (172.049,75 euros), au montant disponible dans le Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (40.890,49 euros), au montant disponible dans le Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.282,02 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) (110.520,78 euros), au montant disponible dans le Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana (24.710,00 euros), au montant disponible dans le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission (2.752,86 euros), au montant disponible dans le programme stratégique pour la recherche (417.340,784 euros), au montant disponible dans le Fonds destiné au système eBCD (181.300,26 euros), au montant disponible dans le Fonds destiné au système de gestion en ligne IOMS (47.197,12 euros) et aux dettes pour achats ou prestations de service (154.975,75 euros), aux versements en attente d'application (13.176,86 euros), aux versements anticipés au titre de contributions futures (40.301,25 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (518.481,74 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (64.326,00 euros), aux dépenses anticipées (36.432,60 euros) et aux paiements en instance d'application (16.286,00 euros).

### 3. Fonds de cessation de service

<i>Fonds de cessation de service</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>149.638,01 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financé par l'ICCAT	61.710,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>61.710,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	26.222,66 €
<b>Total dépenses</b>	<b>26.222,66 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>185.125,35 €</b>

### 4. Projet ICCAT-Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP) a démarré au mois de décembre 2014 pour une durée de cinq ans. Celui-ci fait l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2018.

Pendant la réunion du SCRS, le Japon a annoncé qu'il poursuivra les activités du JCAP pendant cinq années supplémentaires, par le biais du nouveau projet JCAP-2, qui débutera en décembre 2019 afin de continuer à soutenir les CPC en développement. La gestion sera identique à celle du projet antérieur.

## 5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* [Rec. 06-11]. Ce Programme a été financé par les contributions volontaires du Belize, de la République Populaire de Chine, de la Corée, de la Côte d'Ivoire, du Japon, de la Namibie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, du Sénégal et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2018/2019 est la suivante :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2018/2019</i>	
<b>Revenus</b>	<b>566.447,75 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions	566.447,75 €
<b>Dépenses</b>	<b>271.984,17 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>	
1.1 Formation	0,00 €
1.2 Déploiement d'observateurs	157.106,35 €
1.3 Gestion et activités d'appui	90.310,58 €
<b>2. Voyages</b>	
2.1 Billets d'avion	14.474,24 €
<b>3. Frais du Secrétariat</b>	
3.1 Heures du personnel	10.000,00 €
3.2 Contingences	93,00 €
<b>Solde 2018/2019</b>	<b>294.463,58 €</b>

Il se dégage un reliquat de 294.463,58 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2018/19 (€)</i>
Belize	7.787,96	4.048,51
China RP	123.486,73	64.193,64
Corée	12.774,49	6.640,72
Côte d'Ivoire	5.546,82	2.883,47
Japon	221.424,47	115.105,84
Namibie	6.163,13	3.203,86
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	5.322,70	2.766,97
Sénégal	3.809,94	1.980,57
Taipei chinois	180.131,50	93.640,00
<b>TOTAL</b>	<b>566.447,75</b>	<b>294.463,58</b>

Au mois d'avril 2019, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an.

Le solde suivant se dégage au 25 octobre 2019 :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2019/2020*

<b>REVENUS</b>		<b>499.543,19 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		499.543,19 €
Contribution Belize	4.377,75 €	
Contribution Rép. pop. de Chine	89.065,72 €	
Contribution Corée	23.609,43 €	
Contribution Côte d'Ivoire	7.034,46 €	
Contribution Japon	189.552,59 €	
Contribution Saint-Vincent et les Grenadines	5.557,84 €	
Contribution Sénégal	5.205,95 €	
Contribution Taipei chinois	175.139,45 €	
<b>DÉPENSES</b>		<b>55.679,22 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
1.1 Formation		6.865,00€
1.2 Déploiement d'observateurs		30.878,43 €
Jour en mer	30.733,05 €	
Jours de voyage	0,00 €	
Équipement	145,38 €	
1.3 Gestion et activités d'appui		17.893,19 €
Jour en mer	17.893,19 €	
Jours de voyage	0,00 €	
<b>2. Voyages</b>		
2.1 Billets d'avion		0,00 €
<b>3. Frais du Secrétariat</b>		
3.1 Contingences		42,60 €
Frais bancaires	42,60 €	
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>		<b>443.863,97 €</b>

**6. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée**

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* [Rec. 08-05], le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il a également été mis en œuvre à bord des navires et depuis 2013 également dans les madragues ; à cet effet le secrétariat a reconduit un contrat avec le consortium MRAG/Cofrepêche afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 25 octobre 2019 se dégage comme suit :

*Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée*

**a) Fermes de thon rouge**

<b>REVENUS</b>		<b>1.215.020,74 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		1.215.020,74 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>706.124,06 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
1.1 Formation et équipement		22.156,20 €
Formation	19.981,94 €	
Frais de déplacement - formation	2.174,26 €	

1.2 Mobilisation et coûts y afférents		85.984,06 €
Jours de voyage	41.072,50 €	
Frais de déplacement	25.386,76 €	
Séances informatives	19.524,80 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		597.903,80 €
Jours à la ferme	597.903,80 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
2.1 Contingences		80,00 €
<b>Solde a)</b>		<b>508.896,68 €</b>
<b>b) Navires</b>		
<b>REVENUS</b>		<b>3.471.966,95 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		3.471.966,95 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>1.707.188,46 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
1.1 Formation et équipement		317.666,34 €
Formation	269.505,68 €	
Frais de déplacement - formation	18.184,72 €	
Équipement	29.975,94 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		371.241,96 €
Jours de voyage - déploiement	139.441,50 €	
Jour de voyage - déploiement	87.188,01 €	
Séances informatives	93.592,25 €	
Jours de voyage – séances informatives	51.020,20 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		1.017.753,80 €
Jour en mer	1.017.753,80 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
2.1 Contingences		526,36 €
Frais bancaires	526,36 €	
<b>Solde b)</b>		<b>1.764.778,49 €</b>
<b>c) Madragues</b>		
<b>REVENUS</b>		<b>121.180,04 €</b>
1.1 Revenus au titre de contributions		121.180,04 €
<b>DÉPENSES</b>		<b>47.493,40 €</b>
<b>1. Contrat avec l'agence d'observateurs</b>		
1.1 Formation et équipement		31.779,00 €
Formation	30.000,06 €	
Frais de déplacement - formation	1.778,94 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		4.781,50 €
Jours de voyage	1.822,15 €	
Frais de déplacement	2.131,10 €	
Séances informatives	828,25 €	
1.3 Déploiement d'observateurs		10.932,90 €
Jours passés dans la madrague	10.932,90 €	
<b>2. Frais du Secrétariat</b>		
2.1 Contingences		0,00 €
<b>Solde c)</b>		<b>73.686,64 €</b>
<b>d) Fonds du Programme</b>		<b>12.550,40 €</b>
Solde à l'ouverture	2.070,69 €	
Revenus du fonds	10.572,12 €	
Ajustements au titre de la distribution de la dépense	(0,91 €)	
Frais bancaires du Programme	(91,50 €)	
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>		<b>2.359.912,21 €</b>

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.131,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 47.475,34 euros, de 2017/2018 d'un montant de 65.573,01 euros, de 2018/2019 d'un montant de 132.371,78 euros, de 2019/2020 d'un montant de 81.921,48 euros et pour les fermes d'un montant de 39.734,05 euros (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée) correspondant aux fonds disponibles des fermes et des navires qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité de remboursement.

## 7. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16<sup>e</sup> réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans. La huitième phase du programme a officiellement démarré le 21 février 2018 et tous les frais n'ont pas encore été liquidés. La ventilation à ce jour est comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-VIII</i>	
<b>Solde phase I</b>	<b>46.094,81 €</b>
<b>Solde phase II</b>	<b>(5.823,03 €)</b>
<b>Solde phase III</b>	<b>(78.893,00 €)</b>
<b>Solde phase IV</b>	<b>62.909,49 €</b>
<b>Solde phase V</b>	<b>67.037,12 €</b>
<b>Solde phase VI</b>	<b>85.932,65 €</b>
<b>Solde phase VII</b>	<b>101.049,74 €</b>
<b>Solde phase VIII</b>	<b>(199.749,88 €)</b>
<b>Revenus phase VIII</b>	<b>1.462.861,14 €</b>
Contribution volontaire de l'Albanie	7.730,95 €
Contribution volontaire de l'Algérie	32.696,72 €
Contribution volontaire du Canada	18.976,53 €
Contribution volontaire de la Rép. pop. de Chine	2.050,03 €
Contribution volontaire de la Corée	9.585,13 €
Contribution volontaire de l'Égypte	4.696,91 €
Contribution volontaire des États-Unis	165.330,24 €
Contribution volontaire de l'Islande	2.179,78 €
Contribution volontaire du Japon	59.139,54 €
Contribution volontaire du Maroc	66.898,53 €
Contribution volontaire de la Norvège	19.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	54.883,79 €
Contribution volontaire de la Turquie	36.692,99 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	980.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
<b>Dépenses phase VIII</b>	<b>1.662.611,02 €</b>
Coordination	362.399,60 €
Exploration de données et récupération de données	47.855,00 €
Prospections aériennes	422.490,08 €
Marquage	150.709,76 €
Échantillonnage biologique	504.098,08 €
Modélisation	175.058,50 €
<b>Solde phases I-VIII</b>	<b>78.557,90 €</b>

La neuvième phase du programme a débuté le 1er janvier 2019. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 25 octobre 2019 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase IX</i>	
<b>Revenus</b>	<b>1.275.602,81 €</b>
Contribution volontaire de l'Algérie	31.864,39 €
Contribution volontaire du Canada	19.398,64 €
Contribution volontaire de la Corée	4.054,67 €
Contribution volontaire des États-Unis	64.326,00 €
Contribution volontaire de l'Islande	3.239,33 €
Contribution volontaire du Japon	56.060,18 €
Contribution volontaire du Maroc	64.962,82 €
Contribution volontaire de la Turquie	41.428,12 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	980.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
Intérêts	375,89 €
<b>Dépenses</b>	<b>1.275.602,81 €</b>
Personnel de l'ICCAT/Personnel engagé par le GBYP	126.410,08 €
Équipement	515,51 €
Experts externes (chargés de la coordination)	15.000,00 €
Mise en œuvre d'autres contrats (récupération de données, prospections aériennes, marquage, études biologiques, etc.)	1.038.865,04 €
Autres dépenses (voyages, consommables, cours de formation, etc.)	94.812,18 €
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>(6.892,77 €)</b>

#### 8. Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

À la suite de l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21], la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 25 octobre 2019, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>93.752,16 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire	17.600,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>17.600,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Frais bancaires	7,04 €
<b>Total dépenses</b>	<b>7,04 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>111.345,12 €</b>

#### 9. Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2014 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* [Rec. 14-14]. À cette fin, la Commission a convenu d'allouer un montant de 72.000,00 euros à charge du chapitre 13 b) du budget de l'ICCAT. Le Secrétariat a, en outre, reçu une contribution volontaire des États-Unis à hauteur de 57.087,65 euros, une contribution volontaire du Canada à hauteur de 75.000,00 euros, et une contribution volontaire de l'Union européenne par le biais de son fonds visant au renforcement des capacités, d'un montant de 28.000,00 euros. La liste des voyages imputés à ce fonds et le solde qui se dégage au 25 octobre 2019 sont détaillés ci-dessous :

**Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)**

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>51.381,75 €</b>
<b>Revenus</b>		<b>232.087,65 €</b>
Budget ICCAT	72.000,00 €	
Contribution volontaire du Canada	75.000,00 €	
Contribution volontaire des États-Unis	57.087,65 €	
Contribution volontaire de l'Union européenne	28.000,00 €	
<b>Disponible 2019</b>		<b>283.469,40 €</b>
<b>Solde disponible pour le premier semestre 2019</b>		<b>141.734,70 €</b>
<b>Dépenses</b>		<b>121.767,32 €</b>
<b>Réunion du Groupe d'édition technique et juridique des Parties contractantes</b>		<b>13.305,73 €</b>
Angola	Venancio Soares GOMES	1.915,71 €
Algérie	Omar KADDOUR	751,75 €
Côte d'Ivoire	Chelom Niho GAGO	1.017,75 €
Ghana	Paul BANNERMAN	2.092,91 €
	Byron Omar ACEVEDO	
Guatemala	CORDON	1.150,25 €
	Bernal Alberto CHAVARRIA	
Honduras	VALVERDE	1.215,50 €
Liberia	William BOEH	2.514,11 €
	Julio Cesar GUEVARA	
Nicaragua	QUINTANA	809,00 €
	Marieme DIAGNE EPSE	
Sénégal	TALLA	884,25 €
Tunisie	Hamadi MEJRI	954,50 €
<b>Réunion intersessions de la Sous-commission 2</b>		<b>4.683,69 €</b>
Albanie	Arian PALLUQI	1.663,60 €
Algérie	Omar KADDOUR	1.546,98 €
Tunisie	Donia SOHLOBJI	1.473,11 €
<b>13e réunion du Groupe de travail IMM</b>		<b>15.388,01 €</b>
Brésil	Fabio HAZIN	1.991,71 €
Côte d'Ivoire	Bina FOFANA	1.662,17 €
Namibie	Desmond BESTER	2.455,24 €
Nigeria	Hyacinth OKPE	2.338,83 €
Gabon	Davy ANGUEKO	2.174,67 €
Ghana	Paul BANNERMAN	1.839,28 €
Sénégal	Adama FAYE	1.525,52 €
Tunisie	Donia SOHLOBJI	1.400,59 €
<b>Réunions scientifiques</b>		<b>88.389,89 €</b>
<i>Réunion intersessions du Groupe technique sur la MSE pour le thon rouge</i>		
<i>Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge</i>		
Tunisie	Rafik ZARRAD	2.906,05 €
<i>Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon</i>		
Algérie	Assia KRIM	1.520,00 €
Côte d'Ivoire	Laurent BAHOU	2.262,17 €
<i>Réunion de préparation des données sur le makaire blanc</i>		
Brésil	Bruno LEITE MOURATO	2.234,68 €
Côte d'Ivoire	Kousadio Justin KONAN	1.939,69 €
Mauritanie	Cheikh Baye BRAHAM	2.495,74 €
Mexique	Karina RAMIREZ	2.808,86 €

Sao Tomé-et-Principe	Ilair Da CONCEICAO	3.406,71 €	
Sénégal	Kamarel BA	1.821,62 €	
<i>Réunion intersession du Sous-comité des écosystèmes</i>			
Algérie	Kamel BENOUNNAS	1.905,10 €	
Brésil	Bruno GIFFONI	255,76 €	
Liberia	Roosevelt DANIELS	3.191,72 €	
Tunisie	Hajjej GHAILEN	1.663,50 €	
<i>Réunion du Groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks</i>			
Brésil	Thierry FREDOU	3.025,21 €	
Sénégal	Fambaye N.SOW	2.250,77 €	
<i>Réunion de préparation des données sur l'albacore</i>			
Brésil	Rodrigo SANTANA	3.434,63 €	
Côte d'Ivoire	Monin AMANDE	2.624,67 €	
Ghana	Sylvia AYIVI	3.034,42 €	
Mauritanie	Braham BAYE	2.570,73 €	
Mexique	Karina RAMIREZ	3.232,89 €	
Sénégal	Fambaye N.SOW	2.572,55 €	
Uruguay	Rodrigo FORSELLEDO	2.862,40 €	
<i>Réunion de mise à jour de l'évaluation du stock de requin-taupe bleu</i>			
Côte d'Ivoire	Justin KONAN	2.428,93 €	
Mauritanie	Braham BAYE	2.459,27 €	
Namibie	Charmine JAGGER	2.847,32 €	
Uruguay	Federico MAS	2.889,54 €	
<i>Réunion d'évaluation du stock de makaire blanc</i>			
Brésil	Bruno LEITE MOURATO	2.337,90 €	
Côte d'Ivoire	Kouadio Justin Konan	3.194,63 €	
Mexique	Karina RAMIREZ	2.002,88 €	
Sénégal	Kamarel BA	1.927,98 €	
<i>Réunion intersession du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs</i>			
Algérie	Naciba LABIDI	682,78 €	
Brésil	Thierry FREDOU	1.867,69 €	
Côte d'Ivoire	N'G. Constance DIAHA	1.242,79 €	
Gabon	David ANGUEKO	2.074,90 €	
Mauritanie	Beyahe HABIBE	1.804,10 €	
Sao Tomé-et-Principe	Ilair Da CONCEICAO	1.086,14 €	(Annulé)
Sénégal	Fambaye NGOM	1.326,90 €	
Tunisie	Ghailen HAJJEJ	1.511,06 €	
Uruguay	Rodrigo FORSELLEDO	2.685,21 €	
<b>Solde du premier semestre 2019</b>			<b>19.967,38 €</b>
<b>Transfert du solde du premier trimestre 2019</b>			<b>19.967,38 €</b>
<b>Solde disponible pour le second semestre 2019</b>			<b>141.734,70 €</b>
<b>Dépenses</b>			<b>97.649,13 €</b>
<b>Réunions scientifiques</b>			<b>82.498,47 €</b>
<i>Réunion d'évaluation du stock d'albacore</i>			
Brésil	Rodrigo SANTANA	3.332,38 €	
Gabon	David ANGUEKO	1.826,87 €	
Liberia	Nasi BROH	1.950,82 €	
Mauritanie	Beyahe HABIBE	2.710,42 €	
Nigeria	Hyacinth OKPE	2.571,78 €	
Sénégal	Fambaye NGOM	1.646,86 €	

Sierra Leone	Mamoud MANSARAY	2.294,19 €	
Venezuela	Mariela NARVÁEZ	5.497,52 €	
<i>Réunion MSE, Groupes d'espèces, SCRS (19-21 sept., 23-27 sept., 30 sept.-4 oct.)</i>			
Algérie	Assia KRIM	2.862,18 €	
Algérie	S. CHENITI	1.766,22 €	
Brésil	Bruno LEITE	4.815,46 €	
Égypte	A. E. A. El-Haweet	2.497,16 €	
Gabon	Davy ANGUEKO	4.364,87 €	
Ghana	Silvia AYIVI	4.345,82 €	
Liberia	Robert W. WILSON	3.518,04 €	
Liberia	Austin SAYE WEHYE	2.353,05 €	
Mauritanie	Cheik Baye BRAHAM	5.450,01 €	
Mexique	Karina LÓPEZ	4.697,29 €	
Namibie	Beau Mbeurora TJIZOO	3.662,28 €	
	Taimi Mpingana N.		
Namibie	SHIKOMGO	3.582,94 €	
Nigeria	Hyacinth OKPE	1.811,75 €	
Sénégal	Kamarel BA	2.065,92 €	
Afrique du Sud	Denham PARKER	4.812,89 €	
Tunisie	Rafik ZARRAD	4.588,49 €	
Uruguay	Andrés DOMINGO	3.473,26 €	
<b><i>Réunion de la Sous-commission 1 et de la Commission 2019</i></b>			<b>15.150,66 €</b>
Albanie	Arian PALLUQI	363,50 €	
Algérie	Omar KADDOUR	185,07 €	
Belize	Robert ROBINSON	931,28 €	
Brésil	Fabio HAZIN	1.297,84 €	
Cabo Verde	Carlos MONTEIRO	963,49 €	
El Salvador	Juan José OSORIO	1.039,18 €	(Annulé)
Gabon	David ANGUEKO	969,57 €	
Gambie	Bamba Am BANJA	1.506,61 €	
	Cesar Augusto LEON		
Guatemala	BARRIOS	1.093,64 €	
Mauritanie	A. TALEB MOUSSA	764,39 €	
Mexique	Isabel Reyes ROBLES	995,81 €	
Nicaragua	Roberto Danilo CHACON	1.261,45 €	
Nigeria	Hyacinth OKPE	796,51 €	
Sénégal	Fambaye NGOM	357,96 €	
Trinité-et-Tobago	Louanna MARTIN	1.084,36 €	
Tunisie	Donia SOHLOBJI	217,70 €	
Turquie	Turgay TURKYILMAZ	529,59 €	
Uruguay	Andres DOMINGO	792,71 €	
<b>Solde disponible au 25 octobre 2019</b>			<b>64.052,95 €</b>

## 10. Fonds spécial pour les données

À sa réunion de 2003, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* [Rés. 03-21]. Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. En date du 25 octobre 2019, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>142.401,49 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire des États-Unis	153.697,53 €
<b>Total revenus</b>	<b>153.697,53 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	0,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>296.099,02 €</b>

### 11. Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 25 octobre 2019 :

<i>Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>249.251,57 €</b>
<b>REVENUS</b>	
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Transfert de fonds au Fonds du système de gestion en ligne IOMS	65.925,00 €
Voyage du personnel du Secrétariat en vue de participer à la réunion d'évaluation du stock de makaire blanc, Miami	8.760,00 €
Voyage d'un scientifique tunisien en vue de participer à la réunion MSE - Canada	2.500,82 €
Frais bancaires	16,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>77.201,82 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>172.049,75 €</b>

### 12. Autres fonds fiduciaires des États-Unis

#### 12.1 Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines

En 2016, les États-Unis ont décidé d'utiliser le reliquat du fonds pour l'interdiction des filets maillants dérivants pour appuyer l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines conformément à la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 10-09 sur les prises accessoires de tortues marines dans les pêcheries de l'ICCAT* [Rec. 13-11], en établissant le fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines. Après plusieurs années avec le même solde, les États-Unis ont fait savoir que ce solde serait utilisé pour financer une partie du voyage d'un scientifique brésilien aux fins de sa participation à la réunion intersessions du Sous-comité sur les écosystèmes et que ce fonds serait annulé. Le solde suivant se dégage au 25 octobre 2019 :

*Fonds pour l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines*

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>2.400,63 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Voyage d'un scientifique brésilien en vue de participer à la réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes	2.400,63 €
<b>Total dépenses</b>	<b>2.400,63 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>0,00 €</b>

**13. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission**

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2019, le Secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de cinquante-cinq personnes aux réunions suivantes: huit personnes à la réunion intersessions du Groupe technique sur la MSE pour le thon rouge, deux à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge, deux à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon, sept à la réunion intersessions de la Sous-commission 2, trois à la 13e réunion du Groupe de travail IMM, deux à la réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks, deux à la réunion de mise à jour de l'évaluation du stock de requin-taupe bleu, une personne à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs, neuf aux réunions des groupes d'espèces et du SCRS, et dix-neuf à la réunion de la Commission de 2019. En date du 25 octobre 2019, ce fonds présente le solde suivant :

*Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission*

<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>23.773,52 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire du Maroc	90.299,74 €
<b>Total revenus</b>	<b>90.299,74 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Voyages et dépenses - délégués marocains	72.291,77 €
Frais bancaires	891,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>73.182,77 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>40.890,49 €</b>

**14. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux**

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le Secrétariat a signé un contrat avec Cofrepêche afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), de Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* [Rec. 14-01], laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 25 octobre 2019, un reliquat de 20.282,02

euros se dégage encore et le secrétariat est dans l'attente pour procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.718,02 euros à Côte d'Ivoire et 16.564,00 euros au Guatemala.

#### **15. Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)**

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000,00 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. En raison de la faible activité prévue dans le cadre de ce fonds, en 2017, la Commission a décidé de maintenir ce fonds en activité, mais sans solde.

#### **16. Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)**

Au 30 juin 2015, le Secrétariat a signé un contrat avec l'Union européenne aux fins de la mise en œuvre du Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP). Le contrat a une durée de cinq ans, avec possibilité d'extension de 18 mois pour l'analyse des données et il dispose d'un budget de 15.000.000,00 euros ; sur ce montant, l'Union européenne financera un maximum de 13.480.000,00 euros (90%). Les 10% restants devront être assumés par l'ICCAT ou par les CPC de l'ICCAT.

Au cours de la première année du programme, des contributions volontaires au programme ont été reçues des États-Unis (77.400,00 euros) (un revenu de 53.820,00 euros et le transfert du solde du Programme de marquage des thonidés tropicaux d'un montant de 23.580,00), du Taipei chinois d'un montant de 30.000,00 euros (deux revenus de 5.000,00 euros et le transfert du solde du Programme de recherche sur le germon - d'un montant de 20.000,00 euros) et de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 194.397,00 euros, en plus de la contribution initiale de 2.715.900,00 euros de l'Union européenne.

Au cours de la deuxième année du programme, des contributions volontaires ont été reçues des États-Unis à hauteur de 31.360,00 euros, du Canada à hauteur de 94.388,21 euros (une contribution à hauteur de 47.049,33 euros et une autre à hauteur de 47.338,88 euros), du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 345.578,99 euros, en plus de la contribution de 4.267.255,04 euros de l'Union européenne.

Au cours de la troisième année du programme, des contributions volontaires ont été reçues des États-Unis à hauteur de 32.981,68 euros, du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 462.544,32 euros, en plus de la contribution de l'Union européenne à hauteur de 4.504.734,00 euros.

Au cours de la quatrième année du programme, des contributions volontaires ont été reçues des États-Unis à hauteur de 51.780,00 euros, du Taipei chinois à hauteur de 5.000,00 euros et une contribution de l'ICCAT à travers le fonds de roulement, d'un montant de 73.100,90 euros, en plus de la contribution de l'Union européenne à hauteur de 644.110,96 euros.

Au titre de la cinquième année du programme, une contribution volontaire des États-Unis a été reçue à hauteur de 64.326,00 euros.

En vertu du contrat signé avec l'Union européenne pour la cinquième et dernière année du programme, la contribution finale que l'Union européenne fournira sera effective lorsque les activités seront terminées et justifiées. Par conséquent, l'ICCAT et les CPC ou autres devront avancer le montant nécessaire pour couvrir les activités de cette dernière année jusqu'à la réception de la contribution de l'Union européenne, avec laquelle ce montant anticipé sera remboursé.

<i>Programme ICCAT de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique</i>					
<b>Contributions volontaires</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Année 4</b>	<b>Année 5</b>
Union européenne	2.715.900,00 €	4.267.255,04 €	4.504.734,00 €	644.110,96 €	
États-Unis	77.400,00 €	31.360,00 €	32.981,68 €	51.780,00 €	64.326,00 €
Canada		94.388,21 €			
Taipei chinois	30.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	5.000,00 €	
Fonds de roulement de l'ICCAT	194.397,00 €	345.578,99 €	462.544,32 €	73.100,90 €	
<b>Total</b>	<b>3.017.697,00 €</b>	<b>4.743.582,24 €</b>	<b>5.005.260,00 €</b>	<b>773.991,86 €</b>	<b>64.326,00 €</b>

La gestion du programme s'effectue avec une comptabilité séparée, conformément aux critères établis par la réglementation du contrat. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du programme est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce programme s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du programme au 31 décembre 2017.

#### **17. Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités**

En septembre 2018, un contrat a été signé avec l'Union européenne, pour une durée de quinze mois, en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement. Ce contrat couvre les activités décrites dans la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 11-26 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* (Rec. 14-14) et dont le montant total s'élèvera à 200.000,00 euros, dont 80% seront financés par l'Union européenne. Ce fonds est donc cofinancé avec le fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, ce montant reçu a été transféré au fonds MPF. En date du 25 octobre 2019, le fonds est en instance de liquidation.

#### **18. Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)**

En 2019, le Secrétariat a reçu une contribution des États-Unis à hauteur de 17.260,00 euros afin de contribuer aux activités menées dans le cadre de la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08). En date du 25 octobre 2019, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>89.389,92 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Contribution volontaire des États-Unis	35.130,86 €
<b>Total revenus</b>	<b>35.130,86 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Transfert des fonds de 2018 de l'Union européenne par le biais de son fonds visant au renforcement des capacités au MPF	14.000,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>14.000,00 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>110.520,78 €</b>

### 19. Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana

Au mois d'avril 2017, un contrat a été signé avec l'Union européenne en vue de développer un projet entre les scientifiques ghanéens et l'IRD dans le but d'achever le développement du programme T3+ nécessaire au traitement global des statistiques du Ghana. La contribution volontaire qui a été reçue s'élève à 24.710,00 euros.

### 20. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. Le Secrétariat a géré, à la demande de la Tunisie, la participation de quatorze personnes aux réunions suivantes : deux personnes à la réunion intersessions du Groupe technique sur la MSE pour le thon rouge, deux à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon, deux à la réunion intersessions de la Sous-commission 2, une personne à la réunion du Sous-comité des écosystèmes, une personne à la réunion intersessions du Groupe d'espèces sur les thonidés mineurs, trois aux réunions des groupes d'espèces et du SCRS, et trois à la réunion de la Commission de 2019. En date du 25 octobre 2019, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>23.212,95 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financé par la Tunisie	0,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>0,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Dépenses du fonds	20.316,09 €
Frais bancaires	144,00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>20.460,09 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>2.752,86 €</b>

### 21. Fonds stratégique pour la recherche

En 2017, la Commission a décidé de créer le programme stratégique pour la recherche pour 2018, dans le but de regrouper et d'inclure toutes les activités scientifiques de l'ICCAT dans son budget ordinaire et de le faire progressivement sur quatre ans avec ce nouveau poste budgétaire.

Un contrat avec l'Union européenne (638.050,00 euros) a été signé en mars 2018 dans le but de financer 80% des activités scientifiques de la Commission de 2018, inscrites dans le nouveau programme stratégique pour la recherche, qui n'étaient pas couvertes par le budget. Ce contrat a été modifié pour prolonger les activités jusqu'en mai 2019. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne s'élève à 449.400,00 euros.

Les activités suivantes ont été réalisées :

- Contrat de courte durée pour la réalisation d'une étude sur la biologie reproductive du germon de l'Atlantique Nord, avec le Dr Freddy Arocha (14.375,00 euros).
- Contrat de courte durée concernant la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude sur la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est avec l'Institut Fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta DIOP (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) (25.000,00 euros).
- Contrat de courte durée pour le SMTYP de l'ICCAT pour le prélèvement d'échantillons biologiques aux fins d'études sur la croissance, la maturité et la génétique avec un consortium représenté par l'Université de Gérone (50.000,00 euros).

- Contrat de courte durée portant sur le prélèvement d'échantillons biologiques d'espadon aux fins d'études sur la croissance, la maturité et la génétique avec un consortium représenté par Nova Scotia Swordfishermen's Association (NSSA) et Department of Fisheries and Oceans Canada (DFO) (70.000,00 euros).
- Contrat de courte durée portant sur un examen par les pairs du code et des algorithmes utilisés dans le cadre de l'évaluation de la stratégie de gestion du germon de l'Atlantique Nord avec Research Realities, LLC (12.852,00 USD).
- Contrat de courte durée portant sur les approches de modélisation : appui au processus de MSE de l'ICCAT de l'espadon de l'Atlantique Nord avec Sea Plus Limited (45.000,00 euros).
- Contrat de courte durée portant sur les approches de modélisation de l'ICCAT : appui au processus de MSE de l'ICCAT des thonidés tropicaux avec un consortium représenté par AZTI (90.499,00 euros)
- Analyse collaborative appliquant des données palangrières opérationnelles aux indices standardisés de CPUE du thon obèse de l'Atlantique réalisée par le Dr Simon Hoyle (20.000,00 euros).
- Étude sur la structure génétique du stock de requin-taupe bleu fondée sur une analyse mitochondriale réalisée par l'Université de Tokay (15.000,00 euros).
- Marquage PSAT électronique de spécimens d'espadon de l'Atlantique, de germon de l'Atlantique et de requins pélagiques de l'Atlantique.
- Atelier d'experts aux fins de l'évaluation de l'impact de la pêche sur les oiseaux marins.
- Participation aux réunions intersessions du SCRS (p.ex. expert en oiseaux de mer).

Au 25 octobre 2019, le solde de ce programme est le suivant :

---

***Programme stratégique pour la recherche - 2018***

---

**REVENUS**

Financement de l'ICCAT	50.000,00 €
Transfert de fonds du Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	94.040,16 €
Transfert de fonds du Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	56.055,49 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	449.400,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
Différences de change positives	15,43 €
<b>Total revenus</b>	<b>652.511,08 €</b>

**DÉPENSES**

**Experts externes et personnel du Secrétariat aux réunions et cours du SCRS**

Atelier d'experts aux fins de l'évaluation de l'impact de la pêche sur les oiseaux marins	5.990,17 €
Expert invité - Réunion d'évaluation du stock de thon obèse	2.763,03 €
Voyages de trois scientifiques du Secrétariat - réunion d'évaluation du stock de thon obèse	4.473,61 €

**Évaluation des stratégies de gestion (MSE)**

Révision par des pairs du code et des algorithmes utilisés dans le cadre du processus MSE-N-ALB	11.159,91 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - N-SWO	45.018,00 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - thonidés tropicaux	77.923,57 €
Cours MSE- Introduction aux concepts MSE	3.630,18 €
Cours MSE- Introduction à la programmation MSE	4.435,10 €
Cours MSE- Aspects avancés de la programmation MSE	4.108,65 €

**Études biologiques, écologiques ou liées au marquage**

**Germon**

Marques électroniques - ALB	16.297,55 €
Biologie reproductive - ALB	14.375,00 €
Contingences - ALB	2.404,37 €

<b><i>Istiophoridés</i></b>	
Génétique - BIL	2.000,00 €
Âge et croissance - BIL	9.000,00 €
Collecte d'échantillons - BIL	8.865,00 €
Consommables - BIL	671,00 €
Contingences - BIL	530,50 €
<b><i>Espadon</i></b>	
Marques électroniques - SWO	59.751,76 €
Biologie reproductive - SWO	1.839,04 €
Génétique - SWO	34.686,46 €
Autres études halieutiques - SWO	2.000,00 €
Collecte d'échantillons - SWO	6.599,99 €
Contingences - SWO	5.446,77 €
<b><i>Thonidés mineurs</i></b>	
Biologie reproductive - SMT	5.833,20 €
Génétique - SMT	22.600,00 €
Âge et croissance - SMT	5.833,20 €
Collecte d'échantillons - SMT	2.916,60 €
<b><i>Requins</i></b>	
Marques électroniques - SHK	82.568,35 €
Génétique - SHK	15.000,00 €
Consommables - SHK	411,40 €
Contingences - SHK	6.162,47 €
<b><i>Thonidés tropicaux</i></b>	
Autres études de données halieutiques - TROP	32.623,60 €
Contingences - TROP	46,00 €
Autres études de données halieutiques - YFT	12.714,91 €
<b><i>Total dépenses</i></b>	<b>510.679,39 €</b>
<b>Solde - 2018</b>	<b>141.831,69 €</b>

En ce qui concerne les activités scientifiques de 2019, un contrat a été signé avec l'Union européenne, dans le cadre duquel 80% de ces activités seront financées. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne dans le cadre de ce contrat s'élève à 446.635,00 euros.

En 2019, les activités suivantes ont été réalisées :

- Contrat de courte durée concernant la collecte d'échantillons biologiques aux fins de l'étude sur la croissance des istiophoridés dans l'Atlantique Est.
- Contrat de courte durée pour la réalisation d'une étude sur la biologie reproductive du makaire bleu de l'Atlantique dans le golfe du Mexique (à signer).
- Contrat de courte durée dans le cadre du SMTYP pour le prélèvement d'échantillons biologiques aux fins d'études sur la croissance, la maturité et la génétique.
- Contrat de courte durée pour le prélèvement d'échantillons biologiques d'espadon aux fins d'études sur la croissance, la maturité et la génétique.
- Contrat de courte durée portant sur les approches de modélisation : appui au processus de MSE de l'ICCAT de l'espadon de l'Atlantique Nord.
- Contrat de courte durée pour le prélèvement de données sur l'espadon de la Méditerranée.
- Atelier sur l'espadon : protocoles d'échantillonnage et de traitement aux fins d'étude sur la croissance et la reproduction.
- Contrat de courte durée concernant l'ajout du modèle de distribution de l'espadon à l'étude du simulateur palangrier (signature prévue bientôt).
- Contrat de courte durée aux fins de l'amélioration du cadre de travail de l'évaluation de la stratégie de gestion pour le germon de l'Atlantique Nord.
- Analyse collaborative appliquant des données palangrières opérationnelles aux indices standardisés de CPUE de l'albacore de l'Atlantique.
- Marquage PSAT électronique de spécimens d'espadon de l'Atlantique, de germon de l'Atlantique et de requins pélagiques de l'Atlantique.

- Étude sur la structure génétique du stock de requin-taube bleu fondée sur une analyse mitochondriale.
- Étude sur la reproduction du requin-taube commun de l'Atlantique Nord-Est.
- Atelier d'experts aux fins de l'évaluation de l'impact de la pêche sur les oiseaux marins
- Participation aux réunions intersessions du SCRS (p.ex. expert en oiseaux de mer).

Au 25 octobre 2019, le solde de ce programme est le suivant :

<b>Programme stratégique pour la recherche - 2019</b>	
<b>Transfert du solde de 2018</b>	<b>141.831,69 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financement de l'ICCAT	150.000,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	446.635,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
Intérêts	214,14 €
<b>Total revenus</b>	<b>599.849,14 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
<b>Experts externes et personnel du Secrétariat aux réunions et cours du SCRS</b>	
Atelier d'experts aux fins de l'évaluation de l'impact de la pêche sur les oiseaux marins	13.017,35 €
Expert invité SRDCP	2.459,47 €
Cours de formation sur l'espadon	6.584,26 €
Services externes de réunions	62.862,06 €
<b>Évaluation des stratégies de gestion (MSE)</b>	
Révision par des pairs du code et des algorithmes utilisés dans le cadre du processus MSE-N-ALB	3.840,00 €
Approches de modélisation : appui au processus MSE - N-SWO	21.895,00 €
<b>Études biologiques, écologiques ou liées au marquage</b>	
<b>Germon</b>	
Marques électroniques - ALB	33.187,55 €
Contingences - ALB	2.025,15 €
<b>Istiophoridés</b>	
Contingences - BIL	23,00 €
<b>Espadon</b>	
Marques électroniques - SWO	33.187,55 €
Biologie reproductive - SWO	6.000,00 €
Génétique - SWO	23.460,00 €
Âge et croissance - SWO	10.500,00 €
Autres études halieutiques - SWO	9.000,00 €
Collecte d'échantillons - SWO	22.650,00 €
Contingences - SWO	559,76 €
<b>Requins</b>	
Marques électroniques - SHK	56.388,50 €
Génétique - SHK	15.000,00 €
Consommables - SHK	147,10 €
Contingences - SHK	1.553,30 €
<b>Total dépenses</b>	<b>324.340,05 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>417.340,78 €</b>

## 22. Fonds du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)

Suite à l'approbation en 2010 de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)* (Rec. 10-11), le Secrétariat a conclu un contrat avec la société TRAGSA S.A. qu'il a chargée de réaliser une étude de viabilité de la mise en œuvre de l'eBCD.

Lors de la réunion de 2011 et en réponse à la Recommandation antérieure, le PWG a présenté un projet pilote aux fins de la mise en œuvre d'un système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD) qui englobe tout le thon rouge capturé, engraisé, mis à mort et commercialisé, y compris les certificats de réexportation. Ce projet a été approuvé.

En 2012, le Secrétariat de l'ICCAT, conjointement avec les CPC intéressées et après avoir lancé un appel d'offres, a sélectionné le consortium formé par TRAGSA S.A. et The Server Labs S.L. pour développer le programme informatique et mener à bien la phase d'essai pilote aux fins de la mise en œuvre du système eBCD jusqu'en 2014.

Depuis 2015, le contrat a été prolongé afin de poursuivre l'assistance, le développement et la gestion. Les services couverts sont les suivants : assistance aux utilisateurs, maintenance des applications, gestion de projet et analyse des demandes, infrastructure, certificats, développements de l'application web et formation. Jusqu'à cette année, toutes les dépenses ont été couvertes par des contributions volontaires et le fonds de roulement de l'ICCAT.

En 2017, un poste avait été approuvé dans le budget de la Commission pour couvrir les dépenses annuelles liées à l'assistance aux utilisateurs et à la maintenance de l'application. En 2018, le fonds du système eBCD a été créé pour incorporer tous les revenus et toutes les dépenses relatifs dans un fonds fiduciaire.

Pour 2019, la Commission a approuvé la modification de l'article 4 du règlement financier et l'ajout d'un nouveau texte stipulant le financement du système de documentation électronique des captures de thon rouge, par le biais d'allocations budgétaires supplémentaires des membres de la Commission qui capturent et/ou qui commercialisent le thon rouge de l'Atlantique.

En date du 25 octobre 2019, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds système eBCD</i>	
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice 2019</b>	<b>64.564,91 €</b>
<b>REVENUS</b>	
Financement du Fonds de l'Union européenne - évolution de l'eBCD	27.284,29 €
Contribution de l'Albanie	639,30 €
Contribution de l'Algérie	779,93 €
Contribution du Canada	8.931,72 €
Contribution de l'Islande	798,54 €
Contribution du Japon	98.304,02 €
Contribution de la Corée	5.033,36 €
Contribution du Maroc	6.237,44 €
Contribution du Mexique	783,90 €
Contribution de la Norvège	927,05 €
Contribution de la Turquie	9.000,00 €
Contribution de l'Union européenne	136.817,58 €
Contribution du Royaume-Uni	618,46 €
Contribution des États-Unis	25.368,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>321.523,59 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Frais de maintenance et assistance aux utilisateurs - TRAGSA	204.788,24 €
<b>Total dépenses</b>	<b>204.788,24 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>181.300,26 €</b>

Pour le budget 2019, les contributions de la Chine, de l'Égypte, de la France (S.P.M.), de la Libye, de la Syrie et de la Tunisie n'ont pas encore été reçues.

Un montant estimé à 234.135,70 euros sera ajouté au solde indiqué à charge du chapitre 12 du budget de la Commission, auquel il faut également déduire les dépenses à recevoir de TRAGSA de 2019, le solde en fin d'année étant donc estimé à 200.000,00 euros.

### 23. Système de gestion en ligne intégré (IOMS)

Ce fonds a été créé en 2019 pour couvrir les dépenses de la première phase du système de gestion en ligne intégré (IOMS), lancé en mai 2019 à la suite du recrutement de deux développeurs de logiciels. Ce fonds a été alimenté par des contributions volontaires des États-Unis (65.925,00 euros), du Canada (25.000,00 euros) et par un contrat signé avec la FAO (75.000,00 euros) dont 22.000 euros ont été reçus à ce jour.

Le solde du programme au 25 octobre 2019 se dégage comme suit :

<i>Systeme de gestion en ligne intégré (IOMS)</i>	
<b>REVENUS</b>	
Financé par les États-Unis	65.925,00 €
Financé par le Canada	25.000,00 €
Financé par la FAO	22.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>112.925,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Personnel engagé	61.344,03 €
Équipements informatiques	4.097,14 €
Logiciel	267,68 €
Frais bancaires	19,03 €
<b>Total dépenses</b>	<b>65.727,88 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>47.197,12 €</b>

### 24. Réunions intersessions de l'ICCAT

À sa réunion de 2010, la Commission a décidé que les réunions, organisées en dehors du siège de l'ICCAT et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, seraient financées au moyen du fonds de roulement. Les réunions pour lesquelles ce financement a été requis étaient les suivantes :

**Réunion du Groupe d'édition technique et juridique des Parties contractantes:** les frais nécessaires pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 12.100,29 euros.

**Réunion intersessions de la Sous-commission 2:** les frais engagés pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 25.795,81 euros.

**Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) :** au 25 octobre 2019, les frais engagés pour la tenue de la réunion à Madrid (Espagne) se sont élevés à 20.001,52 euros.

**Réunion du Groupe de travail conjoint sur les prises accessoires des ORGP thonières:** au 25 octobre 2019, les frais engagés pour la tenue de la réunion à Porto (Portugal) se sont élevés à 68.577,62 euros. Cette réunion est financée par l'Union européenne (200.000,00 euros) et par la FAO (40.000 euros).

**Réunion de la Sous-commission 1 / 26e réunion ordinaire de la Commission :** L'Union européenne s'est portée volontaire pour financer 80% des frais d'organisation de la réunion de la Sous-commission 1 et de la 26e réunion ordinaire de la Commission qui aura lieu à Palma de Majorque (Espagne). À ce titre, un contrat a été signé (670.000 euros), en instance de liquidation, dont un montant à hauteur de 469.000,00 euros a été reçu.

En ce qui concerne l'organisation de la réunion, le Secrétariat a signé un contrat avec l'agence *Viajes El Corte Inglés*, qui se chargera de tous les aspects logistiques de la réunion. Au 25 octobre 2019, le résumé est le suivant :

---

*Réunion de la Commission 2019*

---

<b>REVENUS</b>	
Financement de l'Union européenne	469.000,00 €
<b>Total revenus</b>	<b>469.000,00 €</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Frais de la réunion	480.676,90 €
<b>Total dépenses</b>	<b>480.676,90 €</b>
<b>Solde au 25 octobre 2019</b>	<b>(11.676,90 €)</b>

---

**État financier 1. Bilan au 31 décembre 2018 et 2017 (Euros)**

<i>ACTIF</i>	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
<b>A) ACTIF NON-COURANT</b>	<b>88 054,42</b>	<b>100 545,94</b>
<b>I. Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 010,20</b>	<b>9 399,91</b>
Applications informatiques	90 028,51	88 830,90
Amortissement des applications informatiques	-84 018,31	-79 430,99
<b>II Immobilisations corporelles</b>	<b>82 044,22</b>	<b>91 146,03</b>
Mobilier	74 911,21	74 423,82
Équipements pour le traitement de l'information	376 689,73	362 083,14
Autre immobilisation corporelle	42 757,68	43 007,47
Amortissement du mobilier	-63 657,86	-60 625,58
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-319 374,60	-301 648,60
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-29 281,94	-26 094,22
<b>B) ACTIF COURANT</b>	<b>7 515 165,80</b>	<b>7 159 703,87</b>
<b>I. Montants exigibles</b>	<b>1 601 827,31</b>	<b>1 622 533,96</b>
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	1 584 761,91	1 613 548,98
Arriérés de contributions budgétaires	1 569 824,91	1 596 369,65
Arriérés de contributions extrabudgétaires	14 937,00	17 179,33
2. Montants exigibles Fonds fiduciaires	482,62	562,00
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	482,62	562,00
3. Autres montants exigibles	16 582,78	8 422,98
Paiements en instance d'application	16 582,78	8 422,98
<b>II Ajustements périodiques</b>	<b>40 335,31</b>	<b>37 534,75</b>
1. Dépenses budgétaires anticipées	20 339,90	31 531,52
2. Dépenses extrabudgétaires anticipées	6 000,00	6 000,00
3. Frais anticipés fonds fiduciaires	13 995,41	3,23
<b>III Trésorerie</b>	<b>5 873 003,18</b>	<b>5 499 635,16</b>
1. Caisse effective	1 234,55	1 137,81
Caisse effective (euros)	355,55	293,81
Caisse effective (US\$)	879,00	844,00
<i>[Exercice 2018: 1.000,00 US\$ x 0,879 €/US\$ = 879,00 €]</i>		
<i>[Exercice 2017 : 1.000,00 US\$ x 0,844 €/US\$ = 844,00 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	2 180 218,94	2 229 570,53
BBVA - Cte 0200176725 (euros)	7 000,34	7 791,30
BBVA - Cte 0200173290 (euros)	626 647,34	655 501,83
Banco Santander - Cte 2616408934 (euros)	52 016,63	52 050,63
La Caixa - Cte 0200071119 (euros)	1 494 554,63	1 514 226,77
3. Comptes courants bancaires (US\$)	192 425,72	137 855,37
BBVA - Cte 2018012037 (US\$)	189 568,97	135 112,37
<i>[Exercice 2018: 215.664,36 US\$ x 0,879 €/US\$ = 189.568,97 €]</i>		
<i>[Exercice 2017 : 160.085,75 US\$ x 0,844 €/US\$ = 135.112,37 €]</i>		
La Caixa - Cte 7200300668 (US\$)	2 856,75	2 743,00
<i>[Exercice 2018: 3.250,00 US\$ x 0,879 €/US\$ = 2.856,75 €]</i>		
<i>[Exercice 2017 : 3.250,00 US\$ x 0,844 €/US\$ = 2.743,00 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	3 499 123,97	3 131 071,45
BBVA - Cte 0208513942 (euros) - ROP	776 816,04	758 462,08
BBVA - Cte 0201518869 (euros) - ROP-BFT	2 180 103,43	1 926 216,56
BBVA - Cte 0201518371 (euros) - GBYP	521 933,48	426 121,79
BBVA - Cte 0201567069 (euros) - ROP-TROP	20 271,02	20 271,02
<b>TOTAL ACTIF (A+B)</b>	<b>7 603 220,22</b>	<b>7 260 249,81</b>
<b>C) COMPTES TRANSITOIRES</b>	<b>2 473 389,20</b>	<b>4 673 363,73</b>
<b>I. Trésorerie</b>	<b>2 473 389,20</b>	<b>4 673 363,73</b>
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	2 471 052,20	4 671 670,84
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP	149 543,25	160 755,69
BBVA - Cte 0201571055 (euros) - AOTTP	2 321 508,95	4 510 915,15
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	2 337,00	1 692,89
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP	2 337,00	1 692,89
<i>[Exercice 2018: .658,70 US\$ x 0,879 €/US\$ = 8.009,57 €]</i>		
<i>[Exercice 2017 : 2.005,79 US\$ x 0,844 €/US\$ = 1.692,89 €]</i>		
<b>TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)</b>	<b>10 076 609,42</b>	<b>11 933 613,54</b>

**État financier 1. Bilan au 31 décembre 2018 et 2017 (Euros)**

<i>PATRIMOINE NET ET PASSIF</i>	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
<b>A) PATRIMOINE NET</b>	<b>785 559,19</b>	<b>802 132,12</b>
<b>A-1) Fonds de roulement</b>	<b>697 504,77</b>	<b>701 586,18</b>
<b>I. Fonds de roulement</b>	<b>701 586,18</b>	<b>843 923,95</b>
1. Fonds de roulement	701 586,18	843 923,95
<b>II Résultat de l'exercice</b>	<b>-4 081,41</b>	<b>-142 337,77</b>
1. Résultat de l'exercice	-4 081,41	-142 337,77
<b>A-2) Patrimoine acquis net</b>	<b>88 054,42</b>	<b>100 545,94</b>
<b>I. Patrimoine acquis net</b>	<b>88 054,42</b>	<b>100 545,94</b>
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	6 010,20	9 399,91
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	82 044,22	91 146,03
<b>B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES</b>	<b>1 584 761,91</b>	<b>1 613 548,98</b>
<b>I. Contributions budgétaires</b>	<b>1 568 113,51</b>	<b>1 593 904,46</b>
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	569 423,85	508 915,34
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	998 689,66	1 084 989,12
<b>II Contributions extrabudgétaires</b>	<b>16 648,40</b>	<b>19 644,52</b>
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	0,00	2 242,33
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	16 648,40	17 402,19
<b>C) PASSIF COURANT</b>	<b>5 232 899,12</b>	<b>4 844 568,71</b>
<b>I. Fonds fiduciaires</b>	<b>3 825 306,13</b>	<b>3 616 131,67</b>
1. Programme ICCAT de recherche intensive sur les istiophoridés	0,00	94 040,16
2. Fonds de cessation de service	149 638,01	169 392,75
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	482 058,10	484 550,57
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	462 106,48	385 152,03
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	1 648 394,59	1 664 065,59
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	93 752,16	78 529,10
7. Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	51 381,75	143 657,90
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	142 401,49	149 416,26
9. Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	249 251,57	259 452,22
10. Autres fonds fiduciaires des États-Unis	2 400,63	58 968,21
Fonds des États-Unis pour la logistique	0,00	56 567,58
Fonds ICCAT tortues marines	2 400,63	2 400,63
11. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	23 773,52	-67 550,86
12. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les espèces tropicales	20 282,02	20 282,02
13. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00	65 898,33
14. Fonds de la CITES	0,00	-29 674,99
15. Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	89 389,92	43 014,44
16. Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	14 000,00	59 500,00
17. Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	24 710,00	24 710,00
18. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	23 212,95	12 727,94
19. Fonds système eBCD	64 564,91	0,00
20. <i>Programme stratégique pour la recherche</i>	283 988,03	0,00
<b>II Provisions de dépenses</b>	<b>97 755,18</b>	<b>201 076,30</b>
1. Provisions pour dépenses budgétaires	74 646,51	72 001,95
2. Provisions pour dépenses extrabudgétaires	20,00	128 677,35
3. Provisions des fonds fiduciaires	23 088,67	397,00
<b>III Dettes</b>	<b>496 342,25</b>	<b>330 429,22</b>
1. Dettes de dépenses budgétaires	94 050,46	227 135,45
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	24 750,48	14 561,50
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	370 593,19	65 472,11
4. Encaissements en instance d'application	6 948,12	23 260,16
<b>IV. Ajustements périodiques</b>	<b>813 495,56</b>	<b>696 931,52</b>
1. Versements anticipés de contributions futures	125 322,78	76 604,95
2. Versements anticipés de contributions volontaires	100 000,00	100 000,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	588 172,78	520 326,57
<b>TOTAL PASSIF (A+B+C)</b>	<b>7 603 220,22</b>	<b>7 260 249,81</b>
<b>D) COMPTES TRANSITOIRES</b>	<b>2 473 389,20</b>	<b>4 673 363,73</b>
<b>I. Autres fonds, projets ou programmes</b>	<b>2 473 389,20</b>	<b>4 673 363,73</b>
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)	151 880,25	162 448,58
2. Programme de marquage des thonidés tropicaux de l'océan Atlantique (AOTTP)	2 321 508,95	4 510 915,15
<b>TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)</b>	<b>10 076 609,42</b>	<b>11 933 613,54</b>

**État financier 2.** Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 25 octobre 2019).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début exercice 2019</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2019</i>	<i>Contrib. versées en 2019 appliquées au budget 2019</i>	<i>Contrib. versées en 2019 aux budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
<b>A) Budget ordinaire de la Commission:</b>					
Albanie 1/	0,00	3 611,29	3 611,29	0,00	0,00
Algérie	0,00	25 980,07	25 980,07	0,00	0,00
Angola	18 176,68	18 679,58	0,00	18 176,68	18 679,58
Barbade	0,00	5 577,44	5 577,44	0,00	0,00
Belize	0,00	42 665,47	42 665,47	0,00	0,00
Brésil	0,00	212 821,57	0,00	0,00	212 821,57
Canada	0,00	113 590,48	113 590,48	0,00	0,00
Cabo Verde	271 955,93	82 389,22	0,00	61 177,72	293 167,43
Chine, Rép. pop. de	0,00	32 615,26	32 615,26	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	0,00	29 797,59	29 797,59	0,00	0,00
Curaçao	122 148,65	128 250,56	0,00	122 148,65	128 250,56
Egypte	9 545,63	9 713,98	0,00	0,00	19 259,61
El Salvador	0,00	47 043,06	47 043,06	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	106 769,56	106 769,56	0,00	0,00
Gabon 2/	0,00	14 139,36	14 139,36	0,00	0,00
Ghana 3/	0,00	228 815,61	70 859,17	0,00	157 956,44
Grenade	0,00	4 713,12	0,00	0,00	4 713,12
Guatemala, Rép. de 4/	0,00	37 895,82	37 895,82	0,00	0,00
Guinée équatoriale	51 498,16	14 306,86	0,00	0,00	65 805,02
Guinée, Rép. de	195 533,06	33 245,93	0,00	0,00	228 778,99
Guinée-Bissau	0,00	5 228,94	0,00	0,00	5 228,94
Honduras	97 040,89	5 228,94	0,00	0,00	102 269,83
Islande	0,00	53 434,93	53 434,93	0,00	0,00
Japon	0,00	217 012,70	217 012,70	0,00	0,00
Corée, Rép. de 5/	0,00	27 322,15	27 322,15	0,00	0,00
Liberia	2 828,08	5 228,94	0,00	0,00	8 057,02
Libye	12 003,58	12 199,99	0,00	0,00	24 203,57
Maroc	0,00	37 505,67	37 505,67	0,00	0,00
Mauritanie	17 722,80	6 971,92	0,00	0,00	24 694,72
Mexique	0,00	26 920,14	26 920,14	0,00	0,00
Namibie	49 714,50	23 708,00	0,00	0,00	73 422,50
Nicaragua Rep.	0,00	3 485,96	3 485,96	0,00	0,00
Nigeria	6 145,41	5 228,94	0,00	0,00	11 374,35
Norvège	0,00	80 060,45	80 060,45	0,00	0,00
Panama	193 690,50	115 074,93	0,00	117 049,58	191 715,85
Philippines, Rép. de	0,00	14 485,49	14 485,49	0,00	0,00
Russie	0,00	12 144,26	12 144,26	0,00	0,00
Saint Vincent et les Grenadines	10 884,26	13 251,87	0,00	0,00	24 136,13
São Tomé e Príncipe	97 423,61	17 685,89	0,00	0,00	115 109,50
Sénégal	40 000,00	58 539,64	5 734,71	40 000,00	52 804,93
Sierra Leone	30 648,60	3 485,96	0,00	0,00	34 134,56
Afrique du Sud	0,00	32 391,23	0,00	0,00	32 391,23
Syrie, Rép. arabe de	0,00	3 638,15	0,00	0,00	3 638,15
Trinidad & Tobago	0,00	20 039,95	20 039,95	0,00	0,00
Tunisie	0,00	33 804,27	33 804,27	0,00	0,00
Turquie	0,00	91 302,97	91 302,97	0,00	0,00
Union européenne	0,00	1 535 680,25	1 535 680,25	0,00	0,00
Royaume-Uni (TO)	387,16	53 889,10	53 889,10	387,16	0,00
Etats-Unis	0,00	216 658,84	216 658,84	0,00	0,00
Uruguay	0,00	19 924,50	19 924,50	0,00	0,00
Vanuatu	0,00	2 571,06	2 571,06	0,00	0,00
Venezuela	225 651,10	61 827,13	0,00	0,00	287 478,23
<b>Sous-total A)</b>	<b>1 452 998,60</b>	<b>4 008 554,99</b>	<b>2 982 521,97</b>	<b>358 939,79</b>	<b>2 120 091,83</b>
<b>B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :</b>					
Honduras (30-01-01)	14 937,00	0,00	0,00	0,00	14 937,00
Gambie (11-02-19)	0,00	1 784,19	0,00	0,00	1 784,19
<b>Sous-total B)</b>	<b>14 937,00</b>	<b>1 784,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 721,19</b>
<b>C) Retrait de Parties contractantes :</b>					
Cuba (Effectif : 31/12/1991)	66 317,48	0,00	0,00	0,00	66 317,48
Bénin (Effectif : 31/12/1994)	50 508,83	0,00	0,00	0,00	50 508,83
<b>Sous-total C)</b>	<b>116 826,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 826,31</b>
<b>TOTAL A)+B)+C)</b>	<b>1 584 761,91</b>	<b>4 010 339,18</b>	<b>2 982 521,97</b>	<b>358 939,79</b>	<b>2 253 639,33</b>

1/ Le versement anticipé de l'Albanie de 5,00 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2019.

2/ Le versement anticipé du Gabon de 54.440,60 euros a été appliqué au paiement total de sa contribution de 2019, avec un solde en sa faveur de 40.301,24 euros qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

3/ Le versement anticipé du Ghana de 70.859,17 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2019.

4/ Le versement anticipé du Guatemala de 0,01 euro a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2019. En 2019, un nouveau versement anticipé a été reçu du Guatemala de 0,01 euro, qui sera appliqué au paiement de contributions futures.

5/ Le versement anticipé de la Corée de 18,00 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2019.

**État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (Euros) (au 25 octobre 2019)**

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2019</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'exercice 2019</i>
<b>1. Dépenses budgétisées</b>					
Chapitre 1. Salaires	1 728 031,33	1 314 120,20	76,05%	327 509,56	1 641 629,76
Chapitre 2. Voyages	26 520,00	22 167,82	83,59%	4 352,18	26 520,00
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles et intersessions)	163 200,00	25 188,10	15,43%	138 011,90	163 200,00
Chapitre 4. Publications	28 050,00	12 382,65	44,14%	15 667,35	28 050,00
Chapitre 5. Équipement de bureau	15 300,00	3 394,29	22,18%	3 000,00	6 394,29
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	142 800,00	81 890,37	57,35%	60 909,63	142 800,00
Chapitre 7. Frais divers	7 752,00	1 789,19	23,08%	5 962,81	7 752,00
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1 124 881,65	816 513,13	72,59%	252 124,44	1 068 637,57
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	26 520,00	22 299,93	84,09%	0,00	22 299,93
c) Statistiques – Biologie	17 850,00	17 056,66	95,56%	793,34	17 850,00
d) Informatique	39 780,00	42 325,29	106,40%	0,00	42 325,29
e) Maintenance de la base de données	26 010,00	20 899,77	80,35%	5 110,23	26 010,00
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	26 520,00	23 822,61	89,83%	2 697,39	26 520,00
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	78 030,00	25 849,63	33,13%	30 000,00	55 849,63
h) Divers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1 339 591,65</i>	<i>968 767,02</i>	<i>72,32%</i>	<i>290 725,40</i>	<i>1 259 492,42</i>
Chapitre 9. Contingences	5 100,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	61 710,00	61 710,00	100,00%	0,00	61 710,00
Chapitre 11. Programmes de recherche :					
a) <i>Programme de recherche stratégique</i>	<i>150 000,00</i>	<i>150 000,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>150 000,00</i>
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>150 000,00</i>	<i>150 000,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>150 000,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	250 000,00	1 864,30	0,75%	248 135,70	250 000,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>250 000,00</i>	<i>1 864,30</i>	<i>0,75%</i>	<i>248 135,70</i>	<i>250 000,00</i>
Chapitre 13. Voyages					
Voyages des Présidents de l'ICCAT	18 500,00	33 676,28	182,03%	6 000,00	39 676,28
b) Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions	72 000,00	72 000,00	100,00%	0,00	72 000,00
<i>Sous-total Chapitre 13</i>	<i>90 500,00</i>	<i>105 676,28</i>	<i>116,77%</i>	<i>6 000,00</i>	<i>111 676,28</i>
<b>TOTAL DÉPENSES BUDGETAIRES (Chapitres 1 à 13)</b>	<b>4 008 554,98</b>	<b>2 748 950,22</b>	<b>68,58%</b>	<b>1 100 274,53</b>	<b>3 849 224,75</b>
<b>2. Dépenses extrabudgétaires</b>					
Différences de change négatives		1,15		0,00	1,15
Frais de voyage - Voyage du Premier vice-Président		306,79		0,00	306,79
Frais de voyages - Rapporteurs du SCRS		18 860,16		1 737,00	20 597,16
Financement de l'ICCAT au Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)		73 100,90		0,00	73 100,90
Réunion du Groupe d'édition technique et juridique des Parties contractantes - Madrid, Espagne		12 100,29		0,00	12 100,29
Réunion intersessions de la Sous-commission 2 - Madrid, Espagne		25 795,81		0,00	25 795,81
Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) - Madrid, Espagne		20 001,52		0,00	20 001,52
Réunion intersessions de la Sous-commission 1 et réunion de la Commission 2019 - Palma de Majorque, Espagne		480 676,90		200 000,00	680 676,90
Réunion du Groupe de travail conjoint sur les prises accessoires des ORGP thonières - Porto, Portugal		68 577,62		0,00	68 577,62
<b>TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES</b>		<b>699 421,14</b>		<b>201 737,00</b>	<b>901 158,14</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES</b>		<b>3 448 371,36</b>		<b>1 302 011,53</b>	<b>4 750 382,89</b>

**État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 25 octobre 2019)**

<i>Revenus</i>	<i>Exercice 2019</i>
<b>1. Revenus budgétés</b>	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel	2 982 521,97
<b>TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES</b>	<b>2 982 521,97</b>
<b>2. Revenus extrabudgétaires</b>	
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions versées de nouvelles Parties contractantes à l'exercice en cours	0,00
Contributions volontaires :	
Cotisations d'observateurs aux réunions ICCAT	16 580,66
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	10 000,00
Revenus Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (ROP-BFT)	42 288,46
Revenus Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	20 000,00
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (JCAP)	11 853,10
Revenus Programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP)	165 382,77
Contribution du Taipei Chinois à l'ICCAT	100 000,00
Revenus financiers	1 142,34
Remboursement de la TVA	16 055,99
Revenus divers	
Différences de change positives	0,00
Revenus divers	0,00
Revenus réunions de la Commission	
Réunion intersessions de la Sous-commission 1 - Bilbao, Espagne	16 364,22
21e réunion extraordinaire de la Commission - Dubrovnik, Croatie	161 075,53
Réunion du Groupe de travail conjoint sur les prises accessoires des ORGP thonières - Porto, Portugal	140 000,00
Réunion de la Sous-commission 1 et 26e réunion ordinaire de la Commission 2019 - Palma de Majorque, Espagne	469 000,00
<b>TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES</b>	<b>1 169 743,07</b>
<b>3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés</b>	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs	358 939,79
Contributions de nouvelles Parties contractantes :	
Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	0,00
<b>TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS</b>	<b>358 939,79</b>
<b>TOTAL REVENUS PERÇUS</b>	<b>4 511 204,83</b>

**État financier 5.** Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 25 octobre 2019).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2019</i>
<b>Solde disponible à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>697 504,77</b>
<b>Résultat de l'exercice : a) + b) + c)</b>	<b>1 062 833,47</b>
a) Résultat budgétaire	233 571,75
<i>Revenus budgétaires</i>	2 982 521,97
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 13)</i>	2 748 950,22
b) Résultat extrabudgétaire	470 321,93
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	1 169 743,07
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	699 421,14
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	358 939,79
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	358 939,79
<i>Contributions perçues de nouvelles Parties contractantes au titre de budgets antérieurs</i>	0,00
<b>Solde disponible au 25 octobre 2019</b>	<b>1 760 338,24</b>
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2019)	1 302 011,53
<b>Solde disponible au 31 décembre 2019</b>	<b>458 326,71</b>

**État financier 6. Cash flow (euros) (au 25 octobre 2019).**

---

*Revenus et origine*

---

Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2019)	5 873 003,18
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2019)	40 335,31
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2019)	482,62
Paiements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2019)	16 582,78
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2019	2 982 521,97
Revenus extrabudgétaires perçus en 2019	1 169 743,07
Contributions versées pendant l'exercice 2019 à des budgets ordinaires antérieurs	358 939,79
Revenus des fonds fiduciaires	6 672 542,44

---

**TOTAL REVENUS ET ORIGINE**

---

**17 114 151,16**

---

*Dépenses et application*

---

Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2019)	97 755,18
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2019)	489 394,13
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2019)	6 948,12
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2019)	813 495,56
Fonds de roulement	1 760 338,24
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2019 (Chapitres 1 à 13)	2 748 950,22
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2019	699 421,14
Frais des fonds fiduciaires	5 654 277,18
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Fonds de cessation de service	185 125,35
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2018/2019	294 463,58
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2019-2020	443 863,97
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) I-VIII	78 557,90
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) IX	-6 892,77
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	2 359 912,21
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	111 345,12
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	64 052,95
Fonds spécial pour les données - États-Unis	296 099,02
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	172 049,75
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	40 890,49
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT d'espèces tropicales	20 282,02
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	110 520,78
Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	0,00
Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	24 710,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	2 752,86
Fonds système eBCD	181 300,26
Programme stratégique pour la recherche	417 340,78
Fonds Système de gestion en ligne (IOMS)	47 197,12

---

**TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION**

---

**17 114 151,16**

**État financier 7.** Situation en caisse et en banque (euros) (au 25 octobre 2019).

---

*Récapitulation*

---

Solde en caisse et en banque 7 213 800,63

---

**TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE 7 213 800,63**

---

---

*Ventilation*

---

Disponible dans le Fonds de roulement	1 760 338,24
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Fonds de cessation de service	185 125,35
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2018/2019	294 463,58
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2019-2020	443 863,97
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) I-VIII	78 557,90
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) IX	-6 892,77
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	2 359 912,21
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	111 345,12
Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions (MPF)	64 052,95
Fonds spécial pour les données - États-Unis	296 099,02
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	172 049,75
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	40 890,49
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT d'espèces tropicales	20 282,02
Fond spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	110 520,78
Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités	0,00
Fonds de l'Union européenne pour développer le programme T3+ nécessaire au traitement des statistiques du Ghana	24 710,00
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	2 752,86
Fonds système eBCD	181 300,26
Programme stratégique pour la recherche	417 340,78
Fonds Système de gestion en ligne (IOMS)	47 197,12
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	154 975,75
Encaissements en instance d'application	13 176,86
Versements anticipés de contributions futures	40 301,25
Versements anticipés des fonds fiduciaires	518 481,74
Montants exigibles des fonds fiduciaires	-64 326,00
Dépenses anticipées	-36 432,60
Paiements en instance d'application	-16 286,00

---

**TOTAL DISPONIBLE 7 213 800,63**

---